

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT

CENTRE INTERNATIONAL POUR LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS

AGENCE MULTILATÉRALE DE GARANTIE DES INVESTISSEMENTS

J

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Communiqué de presse n° 5 (F)

6-7 octobre 2009

Rapport aux Conseils des gouverneurs de la Banque et du FMI
présenté par M. **AGUSTIN CARSTENS**, Président du Comité ministériel conjoint
des Conseils des gouverneurs sur le transfert de ressources réelles
aux pays en développement (Comité du développement), en séance plénière

**Rapport aux Conseils des gouverneurs de la Banque et du FMI
présenté par M. Agustin Carstens, Président du Comité ministériel conjoint
des Conseils des gouverneurs sur le transfert de ressources réelles
aux pays en développement (Comité du développement), en séance plénière**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Gouverneurs et chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

J'ai le plaisir de vous présenter mon rapport sur les travaux du Comité du développement qui s'est réuni ici lundi. Notre communiqué officiel présente ces travaux plus en détail.

Le Comité exprime sa gratitude au Gouvernement de la République de Turquie pour avoir été l'hôte des Assemblées annuelles.

Nous exprimons notre solidarité aux populations d'Asie et du Pacifique victimes des récentes catastrophes naturelles. La Banque se tient prête à les aider.

L'économie mondiale montre des signes de reprise, mais des risques demeurent. Dans de nombreux pays en développement, les pauvres et les plus vulnérables souffrent de plus en plus des effets de la récession. Quelque 90 millions de personnes de plus pourraient ainsi basculer dans l'extrême pauvreté d'ici la fin de 2010. Les progrès réalisés au prix de durs efforts en direction des objectifs de développement pour le Millénaire sont maintenant compromis. Pour protéger les pauvres, nous exhortons les membres à honorer l'engagement qu'ils ont pris d'accroître le montant et l'efficacité de leur aide. Les pays en développement ont un rôle important à jouer dans la reprise de l'économie mondiale. Il faut impérativement s'attaquer aux contraintes de financement et investir dans les pays en développement si l'on veut promouvoir une croissance durable. Nous rappelons aussi que la reprise des échanges et des investissements sera le moteur de la croissance, et nous prions instamment les membres de ne pas prendre de mesures protectionnistes.

Nous saluons la riposte vigoureuse du Groupe de la Banque mondiale à la crise. Nous soutenons les efforts déployés par la Banque pour relever les défis de développement à long terme qui cadrent avec l'avantage comparatif dont elle dispose dans certains domaines, qu'il s'agisse d'investir dans les infrastructures, de promouvoir le secteur privé comme source de croissance et d'emploi, de combattre le changement climatique, d'améliorer la sécurité alimentaire, de renforcer les États fragiles ou d'appuyer la réforme de la gouvernance, en particulier l'initiative pour la restitution des avoirs volés. Nous notons avec satisfaction qu'une stratégie est en cours d'élaboration pour guider l'action de la Banque après la crise et nous attendons avec intérêt de l'examiner à notre prochaine réunion. Nous demandons à la Banque de s'attacher avec les banques régionales de développement à dresser un bilan de leurs missions respectives et des modalités de leur collaboration.

Nous saluons la rapidité et l'efficacité de l'action du FMI. Nous soutenons les efforts déployés conjointement par le FMI et la Banque pour impartir davantage de souplesse au Cadre de viabilité de la dette et au Programme d'évaluation du secteur financier.

Nous encourageons la Banque mondiale à utiliser pleinement ses ressources actuelles, et nous notons avec satisfaction que la BIRD est bien partie pour fournir plus de 100 milliards de dollars de financements entre 2009 et 2011. Nous nous félicitons des progrès accomplis dans le cadre de l'examen de mesures visant à améliorer la capacité et la viabilité financières du Groupe de la Banque mondiale. Nous nous sommes engagés à assurer que le Groupe de la Banque dispose de ressources suffisantes pour faire face aux problèmes de développement qui se poseront à l'avenir, et nous demandons que soit préparé un nouvel examen portant, notamment, sur une éventuelle augmentation générale du capital du Groupe de la Banque, qui devra être achevé en temps voulu pour qu'une décision puisse être prise au printemps de 2010. Cet examen devrait aussi porter sur toutes les formules prévisionnelles possibles et prendre en compte l'infusion de capital

qui résulterait d'une augmentation spéciale du capital associée à la réforme de la voix. Dans le cadre de l'examen d'une éventuelle augmentation générale du capital de l'IFC, l'analyse devrait aussi porter sur l'utilisation du capital hybride.

Il importe de maintenir les dépenses essentielles au titre de la santé, de l'éducation, des filets de protection sociale, de l'infrastructure et de l'agriculture dans les pays à faible revenu, tout en conservant un niveau d'endettement tolérable. Nous nous engageons à analyser, lors de l'examen à mi-parcours d'IDA-15, les avantages que pourrait présenter un nouveau mécanisme d'intervention de l'IDA pour protéger les pays à faible revenu lorsque des crises surviendront à l'avenir. Nous demandons à la Banque de constituer un fonds fiduciaire multilatéral pour financer l'Initiative pour la sécurité alimentaire dans les pays à faible revenu.

Dans le domaine de la voix et de la participation des pays en développement et en transition, nous soulignons l'importance de progresser en direction d'une répartition équitable des droits de vote au sein de la Banque mondiale en adoptant une formule dynamique qui reflète avant tout l'évolution du poids des États membres dans l'économie mondiale et la mission de développement de la Banque mondiale. Dans le cadre du prochain examen de la répartition du capital, la formule de répartition devrait générer un accroissement considérable d'au moins 3 % des droits de vote des pays en développement et en transition. Cet accroissement viendrait s'ajouter à celui de 1,46 % déjà convenu dans le cadre de la première phase de la réforme du système de vote. Cet ajustement profitera aux pays sous-représentés. Tout en reconnaissant la contribution des pays surreprésentés, il sera important de protéger les droits de vote des pays pauvres les plus petits. Nous réitérons l'engagement que nous avons pris de parvenir à un accord sur la réforme du système de vote au plus tard aux Réunions de printemps 2010.

Il est essentiel de continuer d'apporter des améliorations à la gouvernance institutionnelle, à la transparence et à l'efficacité opérationnelle du Groupe de la Banque mondiale pour pouvoir relever les défis de développement du XXI^e siècle. Nous notons

avec satisfaction les réalisations à ce jour et nous demandons qu'un rapport soit préparé en vue de notre prochaine réunion sur les progrès accomplis et les propositions formulées pour faire avancer ces réformes.

Enfin, étant donné que je prends la parole pour la dernière fois en tant que Président du Comité, je tiens à vous remercier pour l'excellent soutien que les Gouverneurs et d'autres m'ont apporté au cours de mon mandat. Je suis certain que vous ne manquerez pas d'apporter le même niveau de soutien à mon successeur au poste de Président, M. Ahmed bin Mohammed Al Khalifa, ministre des Finances de Bahreïn.

Je vous remercie.